



MADAME,



Lors de la dernière paritaire du 28 juin, nous avons fait les propositions suivantes :

1. Ne pas retenir le critère enjeux hippiques France, **qui n'embarque pas tous les collaborateurs et qui ne répond pas à votre objectif de simplification.**
2. Abaisser le déclenchement du paiement partiel sur l'indicateur enjeux hippiques France, **pour ne pas priver les salariés d'une part de leur intéressement.**
3. Augmenter de façon significative l'enveloppe de 2 M€ consacrée à l'intéressement, **pour le rendre plus motivant.**
4. Augmenter l'enveloppe de 1 M€ consacrée à la surperformance, **pour mieux la récompenser.**

S'agissant du critère des enjeux hippiques France, nous prenons acte que vous avez, en partie, entendu nos arguments en diminuant le poids de cet indicateur de 50% à 40%. Toutefois, nous considérons que la diminution de la part de ce critère, non-négociable, apporte une complication supplémentaire. C'est pourquoi elle ne faisait pas partie de nos priorités.

Nous notons également que notre demande d'abaisser le déclenchement du paiement partiel a permis de retenir un niveau satisfaisant à partir de 96% de l'atteinte de l'objectif. Nous regrettons toutefois que cette avancée se fasse au détriment de la rémunération de la surperformance.

Nous déplorons la fin de non-recevoir que vous avez donnée à une demande d'augmentation de l'enveloppe globale revendiquée par l'ensemble des organisations syndicales.

Enfin, nous vous avons indiqué notre accord relatif à l'ajout d'un intéressement complémentaire « bonus » réparti à 100% égalitaire et lié aux enjeux de la course Quinté+ de 2 réunions de Grands Prix.

Globalement, nous restons déçus et frustrés du manque d'avancées, de votre part, lors de ces négociations.

Cependant, conscients qu'un accord est nécessaire, pour ne pas priver les collaborateurs de l'intéressement, le SHN/CGC signera ce texte.

Cordialement.

PASCAL RIBIER
DELEGUE SYNDICAL CENTRAL SHN/CGC

DERNIÈRE PROPOSITION DE LA DIRECTION

- Montant global d'intéressement défini en amont = 2 M€ pour une cible atteinte à 100% sur l'ensemble des indicateurs, le seuil de déclenchement étant le budget.
- 1 M€ supplémentaire si surperformance.
- Les 2 M€ (si cible atteinte à 100%) se répartissent sur 2 indicateurs, 0,8M€ sur le CA hippique et 1,2 M€ sur le résultat d'exploitation
- Pour l'indicateur « Enjeux » : Déclenchement à partir de 96% d'atteinte et surperformance possible à 102% / budget
- Répartition 60% égalitaire, 40% hiérarchique.
- Ajout d'un intéressement complémentaire « bonus », répartition 100% égalitaire, lié aux enjeux de la course Quinté+ de 2 réunions de Grands Prix (Déclenchement si les enjeux PMU totaux de la course de l'année N dépassent ceux des années N-1 et N-2)

COMPARAISON DU RÉEL VERSÉ EN 2018 ET SIMULATION 2019, BASE 60/40

Catégorie	Moyenne "simulation" 2019	Moyenne "réelle" 2018
EMPLOYE	990 €	448 €
MAITRISE	1 266 €	574 €
CADRE	1 532 €	694 €
Total	1 309 €	593 €

Simulation hors intéressement complémentaire